



## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 4 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21

Date de convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Hélène LORME (jusqu'à 20h28), ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Catherine MAIGNAN,  
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

**Absents :**

Christine CABEZAS

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

### FINANCES

#### DC.17.006 - Fournitures de bureau et fournitures scolaires

Conformément à la délibération du conseil municipal du 30 juin 2014 N° DL14.095 et de la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public APPROLYS, le groupement d'intérêt APPROLYS a cédé à la ville d'Ingré l'appel d'offres relatif aux fournitures de bureau, papier et scolaires aux membres d'Approlys.

Il est constitué de 3 lots :

NUMERO DES LOTS	INTITULE DES LOTS
1	Fournitures de bureau, enveloppes, agendas, calendriers, papier pour reprographie au détail, consommables informatiques et consommables de sauvegarde
2	Fournitures de papier pour reprographie en gros
3	Fournitures scolaires (papeteries scolaires, loisirs créatifs)

La Ville d'Ingré a souscrit à l'ensemble des lots.

Le marché subséquent du LOT N°1 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE
OFFICE DEPOT

Le marché subséquent du LOT N°2 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE
INAPA

Le marché subséquent du LOT N°3 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE
MAJUSCULE TECHNI DESSIN

Le lot n°1 peut être reconduit pour une période de 1 an tandis que les lots 2 et 3 peuvent être reconduits par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 13 avril 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 avril 2017 .  
et publication ou notification le : 25 avril 2017



Le Maire  
Christian DUMAS

**Acte à classer**

DC-17-006

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-04-25T14-01-39.00 ( MI205662357 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170413-DC-17-006-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Fournitures de bureau et fournitures scolaires

Date de décision : 13/04/2017



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publicsActe : DC.17.006 -FIN-fournitures de bureau et fournitures scolaires.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/04/17 à 14:01

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 25/04/17 à 14:01

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 25/04/17 à 14:07